

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE AVÉ MARIA

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Avé Maria, tenue au salon du personnel de l'école, le mercredi 10 décembre 2014 à 19h00.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sont présents :

Madame Sophie Cabana, parent
Madame Nelly Richard, parent
Monsieur Hubert Bélanger, parent
Madame Geneviève Gauvin, parent
Madame Suzy Riel, parent
Madame Josée Fontaine, enseignante
Madame Mariane Guertin, enseignante
Madame Katherine Turcotte, enseignante
Madame Élisabeth Riel, psychoéducatrice
Madame Annie Beauchemin, soutien
Madame Hélène Deslandes, directrice
Madame Jocelyne Guay, service de garde

Sont absents :

Madame Chantal Vel, parent

Il y a quorum.

Sophie Cabana présidente, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19h08 et souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après avoir ajouté les points suivants :
15.1 Accès glacés à l'école

Il est proposé par Josée Fontaine et secondé par Élisabeth Riel, d'accepter l'ordre du jour.

17CE1415-015

Adopté à l'unanimité

3. Parole au public

Aucun public.

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 8 octobre 2014

Mme Hélène Deslandes, directrice, fait un suivi sur la question de l'aide aux devoirs obligatoire offerte au service de garde. Après un sondage réalisé auprès des parents, il semble que la nouvelle formule réponde dans une très grande majorité aux attentes des parents. À la suite de l'analyse financière qui sera faite à la fin de la présente année, une révision de ce service pourrait être faite en vue de l'année scolaire 2015-2016.

En ce qui concerne l'aide aux devoirs (école), les sommes qui étaient autrefois utilisées pour ce service peuvent maintenant être utilisées à fin de réussite éducative. Après concertation avec le personnel de l'école, les sommes serviront au maintien du service de réussite éducative.

Il est proposé par Hubert Bélanger et secondé par Katherine Turcotte d'accepter le procès-verbal du 8 octobre 2014 tel que présenté.

17CE1415-016

Adopté à l'unanimité

5. Règles de régie interne

5.1 Adoption de la clause modifiée sur l'assiduité aux rencontres

Mme Hélène Deslandes, directrice, fait la lecture de la clause modifiée sur l'assiduité aux rencontres.

« Le mandat d'un représentant qui fait défaut d'assister à deux séances ordinaires consécutives du conseil d'établissement prend fin à la clôture de la première séance qui suit, à moins que le représentant n'y assiste. »

Délai de grâce

« Toutefois, le conseil peut, lors de cette séance, accorder un délai de grâce jusqu'à la prochaine séance ordinaire du conseil d'établissement dont le défaut a été causé par l'impossibilité en fait d'assister aux séances. Le mandat de ce représentant prend alors fin le jour de cette prochaine séance ordinaire, à moins qu'il n'y assiste. »

Motif sérieux

« Le conseil peut aussi, en temps utile, décréter que n'entraîne pas la fin du mandat du représentant son défaut d'assister dû à un motif sérieux et hors de son contrôle et ne causant aucun préjudice aux gens qu'il représente. »

Il est proposé par Nelly Richard et Annie Beauchemin d'adopter les règles avec la modification apportée.

17CE1415-017

Adopté à l'unanimité

6. Sorties éducatives

Mme Hélène Deslandes présente le libellé de l'autorisation des sorties scolaires autour de l'école.

« Le conseil d'établissement permet à la direction d'autoriser des sorties scolaires autour de l'école, à distance de marche, et ne nécessitant aucun frais aux parents. Par contre, les parents doivent avoir au préalable remplir un formulaire autorisant de telles sorties. Par exemple, marche autour de l'école, par Fortin, 1000m, etc. »

Il est proposé par Suzy Riel et secondé par Josée Fontaine d'accepter cette autorisation telle que présentée.

17CE1415-018

Adopté à l'unanimité

7. Consultation

7.1 Acte d'établissement

Mme Hélène Deslandes fait la lecture du document présentant l'Acte d'établissement de l'école Ave-Maria. Il n'y a eu aucune

modification. Aucun commentaire n'a été fait par les membres du conseil.

7.2 Plan triennal

Mme Hélène Deslandes fait la lecture du document présentant le Plan triennal de l'école Ave-Maria. Il n'y a eu aucune modification. Aucun commentaire n'a été fait par les membres du conseil.

7.3 Services éducatifs

Mme Hélène Deslandes fait la lecture du document présentant les services éducatifs offerts à l'école Ave-Maria. Il n'y a eu aucune modification. Aucun commentaire n'a été fait par les membres du conseil.

7.4 Critères inscriptions

Mme Hélène Deslandes présente les modifications faites aux règles et critères d'inscriptions de la CSVDC.

Les membres du conseil d'établissement de l'École Ave Maria sont plus ou moins en accord avec la date du 23 juin pour la confirmation des lois 180. Les membres comprennent que cette date avantage les familles qui déménagent à distance de marche de l'école en juin et ainsi que le transport scolaire. Par contre, le conseil trouve le processus tardif entraînant une lourdeur administrative en toute fin d'année et en août : classement des élèves avec les enseignants et parents dont les lois 180 sont acceptées et qui font une demande de transport, mais voit celle-ci refusée à la fin août entraînant souvent une demande de retour dans leur école de secteur donc ceci a un impact sur la formation des groupes et les tâches administratives associées.

Mme Geneviève Gauvin informe le conseil que le Comité de parents de la CSVDC se questionne aussi sur la date du 23 juin.

8. Adoption du budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Mme Hélène Deslandes présente le budget de fonctionnement du conseil d'établissement. Le budget permet de payer des dépenses directement en lien avec le fonctionnement du conseil (frais de kilométrage et de gardiennage), la formation des membres. Ce budget ne peut pas constituer une forme de rémunération ou de prime pour l'implication de ses membres.

Les membres proposent d'utiliser le budget du conseil d'établissement pour les frais de gardiennage, de kilométrage et de formation. De plus, le budget servira également à l'achat de légers goûters pour les diverses rencontres du conseil.

Il est proposé par Jocelyne Guay et secondé par Mariane Guertin d'accepter la proposition d'utilisation des fonds du budget du conseil d'établissement selon les modalités présentées.

17CE1415-019

Adopté à l'unanimité

9. Rapport de la campagne de financement

Le dépôt du rapport est reporté à la prochaine rencontre parce que nous n'avons pas encore reçu la facture de crédit du fournisseur.

10. Rapport du service de garde

Mme Jocelyne Guay remercie le conseil d'avoir accordé l'autorisation au service de mettre en branle sa campagne de financement de recettes en pots Masson. Jusqu'à maintenant, plus de 200 pots ont été vendus. Les profits serviront à des activités qui seront offertes aux élèves fréquentant le service lors de la semaine des services de garde au mois de mai.

11. Rapport de l'OPP (bibliothèque, campagne financement, autres)

Mme Hélène Deslandes explique les projets en cours avec l'OPP, dont la décoration de l'école avec des flocons de neige géants.

Des projets de décoration sont prévus pour la St-Valentin et l'idée d'organiser une danse a été lancée.

12. Rapport de la déléguée au Comité de parents

Mme Geneviève Gauvin explique que la consultation du calendrier scolaire est en cours au Comité de parents et il y a quelques modifications souhaitées en fonction de la proposition faite par la commission scolaire.

Il y aura un Salon des parents au mois de février à JH-Leclerc. La représentante fera parvenir les informations prochainement aux membres du CE afin de publiciser l'événement.

13. Rapport de la direction (information école)

13.1 Cour d'école

Le comité s'est rencontré la semaine dernière. Le dossier est à l'étape du financement. La prochaine rencontre aura lieu le 22 janvier et on y parlera d'un plan de communication pour faire la promotion de ce projet.

Mme Annie Beauchemin fait la lecture de la lettre de sollicitation qui sera envoyée pour les demandes de soutien financier.

Il est proposé par Hubert Bélanger et secondé par Josée Fontaine d'accepter la lettre de présentation telle que présentée.

13.2 Résumé des travaux des différents comités école

Mme Hélène Deslandes informe le conseil des activités des différents comités de l'école. Un code de vie en maternelle a été établi et est en processus d'appropriation par l'équipe et les intervenants.

Tous les enseignants ont eu leur portable cette année. 4 nouveaux tableaux interactifs ont été installés.

Une réflexion a été enclenchée sur les interventions faites auprès des élèves EHDAA.

L'équipe des enseignants de la troisième année travaille à la conception d'un coffret de lecture.

L'équipe des enseignants de 1^{ère} année travaille à une formule de soutien pour l'aide aux devoirs impliquant l'orthopédagogue et la réussite éducative.

13.3 Formation du personnel à venir

Mme Hélène Deslandes informe le conseil que le 5 janvier prochain, l'ensemble du personnel recevra une formation de sensibilisation à la négligence offerte par le CSSS Granby-Haute-Yamaska.

Aussi, à la fin du mois de janvier, les surveillants et les éducatrices du service de garde recevront une formation sur le lien d'attachement et l'intervention positive donnée par M. Richard Robillard.

13.4 Activités de Noël (Journée pyjama)

Les élèves vont amener leur propre déjeuner à l'école lors de la journée du 19 décembre. D'autres activités sont prévues pour souligner la dernière journée avant les vacances des fêtes.

13.5 Activités 6^e année :

Martine Girouard va revenir faire les ateliers « Étincelles » sur l'estime et la connaissance de soi aux deux classes de 6^e année.

La SASEC fera vivre un camp intitulé « Quand on s'aime, on sème » avec la classe 601. Le contenu de cette formation vise à créer un sentiment d'appartenance et à favoriser une dynamique de groupe positive.

14. Correspondances

Aucune correspondance reçue.

15. Questions diverses

15.1 Accès glacés

Mme Geneviève Gauvin souligne que les accès à l'école et au service de garde sont presque toujours glacés durant la période hivernale, rendant dangereux les déplacements. Cette problématique existe depuis longtemps. Mme Hélène Deslandes informe le conseil qu'elle va rencontrer le concierge de l'école afin de rectifier la situation dans les plus brefs délais.

16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Annie Beauchemin et secondé par Suzy Riel de lever l'assemblée à 21h07.